



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hautes-Pyrénées

Service des Ressources Humaines  
Bureau de la gestion collective  
des enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Tarbes, le 18 mai 2026

Affaire suivie par :  
Camille de MONTROND

Tél : 05.67.76.56.87  
Mél : drh65grh@ac-toulouse.fr

Cité administrative Reffye  
10 rue Amiral Courbet  
BP 11630  
65016 TARBES Cedex

L'Inspectrice d'Académie,  
Directrice Académique des Services  
de l'Éducation Nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,  
Mesdames, Messieurs les professeurs des écoles

s/c

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs  
de l'Éducation Nationale

**Objet : Appel à candidatures sur la mission de professeur des écoles maître formateur (PEMF) – rentrée scolaire 2026**

La présente circulaire vise à recueillir les candidatures à la mission de maître formateur en vue de constituer un vivier.

## **I. MODALITES DE RECRUTEMENT**

La mission de professeur des écoles maître formateur est reconductible par tacite reconduction. Les nouveaux recrutements se font en fonction des besoins en formation et en tutorat des professeurs des écoles stagiaires.

Cet appel à candidatures concerne les titulaires du CAFIPEMF qui n'assurent pas cette année une mission de maître formateur et qui se portent volontaires à la rentrée 2026.

Le recrutement d'un maître formateur se fait après avis d'une commission départementale qui permettra d'éclairer la décision de l'Inspectrice d'Académie.

L'enseignant ayant reçu un avis favorable de la commission départementale intégrera le vivier et sera susceptible de se voir confier la mission de PEMF.

## **II. MISSIONS DES PEMF**

- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation et d'animation de la circonscription ;
- Participer à la formation continue des maîtres du premier degré ;
- Elaborer et réaliser certaines activités entrant dans le cadre de la formation initiale ;
- Accueillir dans sa classe des étudiants effectuant des stages d'observation et de pratique accompagnée, le cas échéant, de professeurs stagiaires ou de professeurs d'écoles titulaires ;
- Accompagner et suivre des étudiants effectuant un stage en responsabilité ;
- Tuteur d'un ou plusieurs professeurs stagiaires.

Dans le cadre de l'évolution du recrutement des professeurs des écoles, les maîtres formateurs pourront accueillir des étudiants de la Licence 1 au Master 2, inscrits dans un parcours universitaire composé d'une Licence Professorat des Écoles (LPE) et d'un Master Enseignement et Éducation (M2E).

### III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA MISSION

Madame l'Inspectrice d'Académie arrêtera le nom de l'enseignant à qui elle confiera la mission de PEMF pour l'année scolaire 2026-2027 en fonction des critères suivants :

- Le cycle d'enseignement (les trois cycles doivent être représentés),
- L'implantation géographique de leur école,
- L'expérience en tant que maître formateur ou M.A.T, notamment en 2025-2026.

L'enseignant retenu exercera dans sa classe en qualité de maître formateur pour une année scolaire. Il bénéficiera d'une décharge d'enseignement de 33%, de l'indemnité de fonction et de l'indemnité de tuteur.

### IV. CALENDRIER ET PROCEDURE

Les enseignants souhaitant candidater doivent retourner, par courriel, **le formulaire de candidature** (Cf. annexe 2), accompagné **d'un CV et d'une lettre de motivation** avant le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 12 heures.

Les entretiens devant la commission départementale se dérouleront le mercredi 10 juin 2026 après midi.

Les convocations seront transmises par voie électronique dans la boîte aux lettres i-prof. Il est donc conseillé de la consulter régulièrement.

À l'issue des opérations de recrutement, les candidats seront informés individuellement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes par courriel à l'adresse suivante : [drh65grh@ac-toulouse.fr](mailto:drh65grh@ac-toulouse.fr)

L'Inspectrice d'Académie,

Anne MIQUEL VAL

  
Pour la Directrice Académique  
Le Secrétaire général  
Sébastien Bernard

#### Pièces jointes :

Annexe 1 : Fiche métier

Annexe 2 : Formulaire de candidature